

Association des Académies de Piano de la Suisse Romande

Local principal: Rte des Layeux 3, 1884 Villars-sur-Ollon, Vaud, Switzerland

E-Mail: info@mountain-piano.ch
Tel/Message: +41 79 105 86 47



Tarifs pour l'année scolaire 2025/2026

Inscription par semestre

Pour les élèves qui suivent les vacances scolaires vaudoises – 19 cours par semestre, tarif compris également la participation dans tous les évènements :

- 30 minutes – 825 CHF
- 45 minutes – 1195 CHF
- 60 minutes – 1620 CHF

Pour les élèves ‘généraliste’ (prévu pour des adultes & élèves dans les écoles internationales) – 15 cours par semestre sans suivre des vacances fixes, tarif compris participation dans tous les évènements :

- 30 minutes – 795 CHF
- 45 minutes – 1165 CHF
- 60 minutes – 1545 CHF

L'inscription pendant le semestre est possible. Dans ce cas, les cours manquées seront déduites du montant du semestre. Les forfaits sont facturés au début et au milieu de chaque semestre (50% chaque fois).

Réductions sur les forfaits de semestre :

- **Réduction de 5%** est accordée pour le deuxième enfant de la même famille
- **Des réductions partielles ainsi que des bourses** sont disponibles via notre association caritative AJMC – veuillez en discuter directement avec nous.

Cours d'essai :

- Tous les élèves ont la possibilité de suivre **un cours d'essai gratuite et sans engagement avec son professeur prospectif.**

Cours individuel

Les cours individuelles peuvent être prises par les élèves qui ne souhaitent pas s'engager pour un semestre. Les frais sont facturées après les cours et sont déduits du montant du semestre si l'élève décidera de continuer. Aucune réduction peut être accordée sur les cours individuelles.

Tarifs pour les cours individuelles :

- 30 minutes – 55 CHF
- 45 minutes – 75 CHF
- 60 minutes – 95 CHF

Informations importantes pour l'année scolaire 2025/2026

Dates à noter

- Semestre 1 2025/2026: 18. Août 2025 – 25. Janvier 2026
- Semestre 2 2025/2026: 26. Janvier 2026 – 28. Juin 2026
- Dates des récitals: Mars 2026 (date à convenir) et Juin 2026 (date à convenir)

Règlement de l'académie

- Ce règlement s'applique automatiquement à tous les élèves inscrits à l'académie, et peuvent être consultés sur notre site web.
- 1. Les forfaits de semestre sont facturés par l'académie au début et au milieu de chaque semestre, et doivent être payés dans les 30 jours suivantes.
- 2. Les inscriptions sont valables pour le semestre entier et les remboursements en cas de départ au milieu du semestre ne peuvent généralement pas être accordés.
- 3. L'élève est automatiquement réinscrit pour le prochain semestre s'ils ne respectent pas le délai d'annulation de l'école. Pour l'année 2025/2026, les jour de délai sont respectivement le 30. Novembre 2025 et 31. Mail 2026. L'élève peut entraîner l'obligation de payer les frais du terme suivants si ce délai n'est pas respecté.
- 4. Au début de chaque semestre, l'élève recevra un moment prévu avec son professeur. Tout changement de cet horaire doit être convenu avec le professeur, et l'absence ne peut donner lieu à un remboursement. Il appartient au professeur de décider s'il souhaite reprogrammer ultérieurement.
- 5. En cas de maladie du professeur, un remplaçant assura le cours ou le cours sera reprogrammé ultérieurement.
- 6. Toute modification de la durée du cours ou du professeur doit être approuvée à l'avance avec le bureau de l'académie
- 7. Les frais d'instruments ainsi que du matériel d'apprentissage pour l'élève ne sont pas compris dans les frais de semestre ou le cours d'essai.

Pour les infos et questions, n'hésitez pas à nous contacter :

- E-Mail : info@mountain-piano.ch
- Adresse : Association des Académies de Piano de la Suisse Romande, Rte des Layeux 3, 1884 Villars-sur-Ollon

Ravi de profiter de la musique avec vous!

L'ensemble de l'association de l'Académies de Piano de la Suisse Romande